

Quand l'extrême droite avance, les droits des femmes reculent

Élections européennes 2024 et égalité de genre



EQUI
POP.
ORG

Rapport rédigé par :

Lucie Daniel, Responsable de plaidoyer et d'études pour Equipop

Chams Fares, assistant-e plaidoyer pour Equipop

Direction de la publication :

Aurélie Gal-Régniez

Secrétariat de rédaction : Camille Frouin

Création graphique sous logiciels libres : figureslibres.cc / **illustrations :** ©Wilfrid Crenel

Résumé exécutif

En tant qu'association féministe, Equipop participe à un incessant travail collectif pour documenter les menaces et les attaques contre les droits des femmes et l'égalité de genre en France et dans le monde. Equipop a déjà publié deux rapports substantiels en 2023, pour alerter les pouvoirs publics et les citoyen-ne-s sur les enjeux liés au « backlash » contre les droits des femmes et des personnes LGBTQIA+, et sur les discours masculinistes en ligne.

Dans cette continuité, à l'approche des élections européennes 2024, ce rapport a pour objectif d'enrichir l'analyse de la prégnance de l'extrême droite en Europe dans le débat public et la vie politique, et d'informer sur les dangers que cela représente en particulier pour l'égalité de genre et les droits fondamentaux des femmes. Il s'adresse notamment aux médias, qui jouent un rôle très important dans les élections européennes, et aux mouvements et partis politiques hors extrême droite, en priorité ceux qui affichent la volonté de défendre les droits des femmes et l'égalité de genre.

— Les valeurs d'égalité du projet européen mises en danger par la montée de l'extrême droite

L'Union européenne a été fondée sur des valeurs de paix et d'égalité, notamment entre les femmes et les hommes. C'est une des régions les plus avancées au monde en matière d'égalité de genre. Au niveau onusien, la voix européenne a permis de faire progresser nombre de conventions internationales en faveur de l'égalité de genre et des libertés individuelles. Par ses diverses prérogatives, l'Union européenne impacte les droits des femmes dans toutes les sphères de la société, au sein des pays membres, et à l'international, à travers la diplomatie européenne et sa politique d'aide au développement.

Ces dernières années, l'Union européenne a connu, tout comme le reste du monde, des mobilisations féministes historiques qui ont changé les aspirations sociales des Européen-ne-s. Dans tous les pays, des voix s'élèvent, des citoyen-ne-s se rassemblent et se mobilisent pour des sociétés égalitaires et débarrassées des violences sexistes et sexuelles. Ces révolutions en marche suscitent et/ou se heurtent à l'action des camps les plus conservateurs qui ont pour projet de maintenir le statu quo patriarcal et de « remettre les femmes à leur place » ; un phénomène communément appelé le « backlash » (« retour de bâton »), à travers lequel des mouvements réactionnaires déploient partout en Europe des stratégies pour saper les progrès en matière d'égalité de genre et faire reculer des droits obtenus de haute lutte.

C'est dans ce contexte de « backlash » que l'extrême droite gagne du terrain, en Europe et dans le monde. Les partis d'extrême droite instrumentalisent autant qu'ils nourrissent les mouvements réactionnaires et masculinistes, dont les deux principaux boucs émissaires sont le féminisme, qui serait responsable d'une prétendue « dévirilisation » des hommes ; et l'immigration, qui conduirait selon eux à une « désoccidentalisation » de l'Europe.

— Des élections européennes cruciales

Les élections qui décideront de la composition du nouveau Parlement européen en juin 2024 sont particulièrement importantes. À l'heure où ce rapport est publié, le Rassemblement national est largement en tête des intentions de vote pour la France - et ce n'est pas le seul parti d'extrême droite français. Le total des projections se rapproche de 40%. L'extrême droite est aussi annoncée en première position dans plusieurs États fondateurs de l'Union européenne. Cela signifie que les alliances historiques au sein du Parlement européen pourraient disparaître, et le paysage politique se reconfigurer, avec une majorité ultra-conservatrice pilotée par l'extrême droite. Cela pourrait également avoir un effet d'entraînement sur de multiples élections nationales dans les prochaines années.

Malgré des divergences et des spécificités nationales, les partis d'extrême droite partagent un socle idéologique, dans lequel on retrouve notamment l'anti-féminisme, l'opposition aux droits sexuels et reproductifs (avortement, éducation à la sexualité...) et aux droits des personnes LGBTQIA+. Les eurodéputé-e-s sortant-e-s de ces listes, pour la plupart eurosceptiques, sont dans une posture d'opposition ou d'abstention quasiment systématique vis-à-vis des textes visant à faire progresser l'égalité de genre, en particulier ceux traitant des droits et de la santé sexuels et reproductifs, mais aussi ceux proposant des mesures sur des enjeux a priori plus consensuels tels que l'égalité salariale, le harcèlement sexuel ou la santé. De même, ces partis poussent au sein des institutions européennes un agenda anti-immigration, et s'opposent à la mise en œuvre d'actions pour lutter contre le changement climatique. Des alliances se créent entre différentes figures d'extrême droite à travers l'Union européenne, mais aussi avec des mouvements ultra-conservateurs des États-Unis. Cette dimension internationale donne à l'extrême droite et ses partisans, notamment aux mouvements religieux fondamentalistes, une force de frappe et de nuisance de plus en plus importante, dans les institutions européennes et plus largement dans les instances onusiennes. Les conséquences de ces élections sur la façon dont l'UE traite les enjeux liés aux droits des femmes et des personnes LGBTQIA+ seront donc majeures.

— L'urgence de se mobiliser à tous les niveaux

Bien que les projections et les résultats d'une élection ne soient pas équivalents, la probabilité d'un renforcement de l'extrême droite en Europe apparaît très forte. Il est urgent de se mobiliser à tous les niveaux pour préserver les modèles démocratiques et les valeurs d'égalité qui fondent nos systèmes politiques européens.

Les associations féministes sont en première ligne pour résister au « backlash ». Leurs mobilisations catalysent parfois d'autres mouvements pour les droits démocratiques et le maintien de l'État de droit, comme cela a été le cas en Pologne, à partir de la défense du droit à l'avortement. Des mouvements de solidarité féministes transnationaux s'organisent pour soutenir les luttes des unes et des autres.

Dans ce contexte, chaque personne et chaque organisation a une responsabilité à son niveau. Nous adressons deux recommandations principales aux médias : d'une part, ne pas contribuer à la banalisation de l'extrême droite, et d'autre part, prendre en compte les analyses féministes et interroger les candidat-e-s sur les questions d'égalité de genre.

Nous appelons les partis politiques et leurs têtes de liste à prendre toute la mesure des enjeux de ces élections, du danger que représente l'extrême droite pour les droits des femmes et des personnes LGBTQIA+, et à dénoncer sans ambiguïté les attaques contre l'égalité de genre et notamment contre les droits et la santé sexuels et reproductifs. Nous nous adressons en particulier aux forces politiques qui affichent la volonté de défendre l'égalité de genre et nous les appelons à intégrer pleinement les approches féministes et l'égalité de genre dans l'ensemble de leurs positionnements (programmes, prises de parole publiques sous toutes leurs formes, votes dans les différentes instances où elles siègent). Nous leur adressons également des pistes d'action à prioriser dans les premiers mois de leur prise de fonction au Parlement européen, alors que la Hongrie doit prendre la présidence du Conseil de l'UE le 1er juillet 2024.

Ce rapport est le premier volet d'une série de deux analyses autour des élections européennes 2024. Le deuxième volet sera publié après les élections, à l'automne 2024, et aura pour objectif d'analyser la nouvelle composition du Parlement européen, les perspectives que cela ouvre (ou ferme) et proposera des pistes d'action adressées aux forces politiques progressistes pour faire avancer l'égalité de genre dans ce contexte.

Qu'entend-on par « extrême droite » ?

L'extrême droite est traditionnellement définie comme un ensemble de partis politiques, d'organisations et de médias portant un agenda politique axé autour du rejet de l'immigration, voire d'une xénophobie assumée ; d'un projet autoritaire en matière de politique intérieure, et d'une rhétorique anti-système hostile aux partis traditionnels. Pour Equipop et bon nombre de chercheuses et expertes féministes, il faut également y ajouter un anti-féminisme profond et un agenda « anti-genre », opposé aux droits des femmes et des personnes LGBTQIA+, et visant à maintenir les normes genrées et patriarcales.

Sommaire

Résumé exécutif 3

2019–2024 : L'égalité de genre dans l'UE, entre avancées féministes et « backlash » réactionnaire 7

1 État des lieux et initiatives européennes en matière d'égalité de genre.....7
2 La pandémie Covid-19 et la guerre en Ukraine : des crises « genrées ».....9
3 Un « backlash » contre les droits des femmes poussé par l'extrême droite.....10
4 Un Parlement européen divisé sur la question de l'égalité de genre.....12

2024 : Des élections européennes décisives pour l'égalité de genre 15

1 Une forte progression de l'extrême droite dans les intentions de vote et le débat public.....15
2 Les programmes politiques d'extrême droite, entre misogynie et instrumentalisation des droits des femmes.....16
3 Des alliances entre partis d'extrême droite européens, avec Viktor Orbán en chef de file.....17
4 Des élections qui pourraient changer les rapports de force au niveau national, européen et multilatéral.....19

Les responsabilités des médias et des partis politiques dans la campagne européenne 21

1 Responsabilités des médias : un traitement médiatique féministe des élections européennes.....22
2 Responsabilités des partis politiques : faire des enjeux féministes un axe fort des programmes politiques européens.....23

Notes de bas de page et références 24

2019–2024 : L'égalité de genre dans l'UE, entre avancées féministes et « backlash » réactionnaire

1 État des lieux et initiatives européennes en matière d'égalité de genre

A plusieurs égards, l'Union européenne est une des régions du monde les plus avancées en matière d'égalité de genre. L'indice Institutions Sociales et Genre 2023 de l'OCDE lui attribue le score global le plus faible (13,4%), correspondant à un niveau très bas de discriminations, deux fois moins que la moyenne mondiale (29,2%). L'écart salarial et l'écart de pensions de retraite entre hommes et femmes ont diminué, passant respectivement de 14,4% en 2018 à 12,7% en 2021, et de 33,6% en 2012 à 27,1% en 2021¹. Le *Global gender gap report 2023* du Forum économique mondial montre des résultats tout aussi positifs : « la parité de genre en Europe, à 76,3%, est la plus élevée de toutes les régions, avec un tiers des pays de la région dans le top 20 et 20 pays sur 36 avec une parité d'au moins 75% » (p. 6). Cette progression concerne aussi la représentation politique des femmes à l'échelle de l'UE. Trois femmes, Ursula Von Der Leyen, Roberta Metsola et Christine Lagarde, occupent les plus hautes fonctions politiques, à savoir la présidence de la Commission européenne, la présidence du Parlement européen et celle de la Banque centrale européenne. La part de femmes commissaires a également augmenté, passant de 8 femmes commissaires sur 28 pour le mandat 2014-2019 à 13 femmes sur 27 pour le mandat actuel², et la proportion de femmes eurodéputées s'élève en février 2024 à 39,9%, l'un des taux les plus élevés que le Parlement ait connus³.

Ces progrès sont toutefois contrebalancés par la persistance des inégalités de genre, notamment en matière d'emploi, de répartition du travail de soins non rémunéré, de taxe ou de revenus. Les femmes sont plus exposées à la pauvreté et l'exclusion sociale que les hommes

(22,6% contre 20,7% en 2021), surtout lorsqu'elles sont mères célibataires (83% des parents célibataires)⁴. Les hommes restent majoritaires au sein des institutions financières et politiques, et même lorsqu'elles sont nommées au gouvernement, les femmes se voient rarement attribuer les portefeuilles des domaines régaliens, tels que l'économie, les affaires étrangères, la justice ou la défense⁵. De plus, la mise en œuvre du « gender mainstreaming », qui consiste à transversaliser les approches Genre dans toutes les politiques des institutions européennes, rencontre de nombreuses difficultés, notamment au sein du Parlement européen. Outre le manque de ressources financières et humaines adéquates et de données désagrégées, et l'absence d'obligation à se former pour le personnel en charge du gender mainstreaming, le comité FEMM, l'un des acteurs de sa mise en œuvre, reçoit très peu de propositions de loi à évaluer, et doit donc principalement recourir à l'auto-saisine⁶. Enfin, l'accès aux droits et à la santé sexuels et reproductifs (DSSR) et aux droits des personnes LGBTQIA+ n'est pas garanti dans tous les États membres de l'UE ; et même lorsqu'il l'est, la protection et l'effectivité de ces droits restent variables d'un pays à l'autre⁷.

Pour y faire face, l'UE a permis ces dernières années l'adoption et la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures et d'outils en faveur de l'égalité de genre, tant au niveau de sa politique interne que de son action extérieure.

Un exemple phare est l'entrée en vigueur pour l'Union européenne de la *Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique* ou *Convention d'Istanbul* le 1^{er} octobre 2023⁸. La *Convention d'Istanbul* est un traité juridiquement contraignant qui impose à ses parties des normes minimales et des actions à mettre en place en matière de prévention, de protection et de poursuites judiciaires de ces violences. Elle ne s'applique qu'à une partie du champ de compétences de l'UE (l'asile, la coopération judiciaire en matière pénale, et les obligations des institutions et des administrations publiques⁹), condition nécessaire pour que l'UE puisse la ratifier malgré le refus de certains de ses États membres de le faire. Cette adhésion reste néanmoins une avancée majeure dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, du fait du caractère concret des actions que la Convention impose, et du prisme structurel à travers lequel elle adresse ces violences.

Par ailleurs, la mandature actuelle a été marquée par la volonté affichée de la présidente de la Commission Ursula Von Der Leyen de faire avancer l'égalité de genre dans l'UE et dans son action extérieure. Plusieurs initiatives ont été prises en ce sens. La Commission a par exemple adopté en 2020 un nouveau *Plan d'action de l'UE sur l'égalité de genre et l'émancipation des femmes dans l'action extérieure 2021-2025 (GAP III)*, qui renouvelle l'action extérieure de l'UE en faveur de l'égalité de genre, à travers une approche intersectionnelle, transformatrice de genre et fondée sur les droits humains. Le *GAP III* engage notamment l'UE à renforcer la collaboration avec les organisations de la société civile, à augmenter les financements destinés aux organisations des droits des femmes et des mouvements féministes, et à ce que 85% de toutes ses nouvelles actions relevant de ses relations extérieures contribuent à l'égalité de genre et l'empouvoirement des femmes d'ici 2025. De plus, constatant l'augmentation des discriminations et des actes LGBTQIA+phobes et la disparité de la protection des personnes LGBTQIA+ entre États membres, la Commission a lancé en novembre 2020 la première *Stratégie de l'UE pour l'égalité des personnes LGBTQIA+ 2020-2025*, saluée par une partie de la société civile LGBTQIA+ comme un signal fort et un tournant^{10/11}. Cette stratégie évoque entre autres le conditionnement du financement de

Constatant l'augmentation des discriminations et des actes LGBTQIA+phobes et la disparité de la protection des personnes LGBTQIA+ entre États membres, la Commission européenne a lancé en novembre 2020 la première Stratégie de l'UE pour l'égalité des personnes LGBTQIA+ 2020-2025.

l'UE aux États membres au respect du droit européen, notamment en matière d'égalité et de non-discrimination (p. 22). En 2021, dans le cadre du groupe de haut niveau sur la non-discrimination, l'égalité et la diversité, le sous-groupe pour l'égalité LGBTQIA+ est mis en place pour renforcer la mise en œuvre de cette stratégie. Composé d'expert-e-s gouvernementaux des États membres, il joue un rôle important dans l'harmonisation de la situation des personnes LGBTQIA+ entre États membres et dans la collaboration entre ces derniers.

Toutefois, ces deux outils présentent encore plusieurs limites. Celles-ci concernent notamment, s'agissant du *GAP III*, le manque de ressources humaines, la difficulté à appliquer une approche intersectionnelle et transformatrice de genre, et la faible priorisation budgétaire des enjeux liés à l'égalité de genre, les financements des organisations pour les droits des femmes et les mouvements féministes représentant moins de 0,5% de l'aide publique européenne selon l'OCDE¹². La *Stratégie pour l'égalité des personnes LGBTQIA+*, quant à elle, souffre principalement d'un investissement politique variable selon les acteur-ice-s de sa mise en œuvre¹³, voire de blocages politiques, par exemple à l'inclusion dans les textes des personnes transgenres et des critères d'identité de genre, d'expression de genre et de caractéristiques sexuelles en matière de non discrimination¹⁴.

Pour consolider ces acquis en matière d'égalité de genre, il est donc non seulement indispensable de renouveler de telles initiatives, mais surtout de leur allouer des ressources financières, humaines et techniques adéquates, de renforcer leur niveau d'ambition pour permettre de vrais changements et de garantir la redevabilité des acteur-ice-s responsables de leur mise en œuvre. Or, alors que les dernières crises fragilisent l'égalité de genre les droits des femmes et des personnes LGBTQIA+ dans l'UE, la prégnance de l'extrême droite empêche la réalisation de futurs progrès. Plus grave encore, elle entraîne des reculs en la matière.

2 La pandémie Covid-19 et la guerre en Ukraine : des crises « genrées »

Les multiples crises qui sont advenues ces dernières années ont impacté les progrès réalisés en matière d'égalité de genre dans l'UE. D'une part, la pandémie de Covid-19 et les mesures sanitaires mises en place pour l'endiguer entre 2019 et 2021 ont aggravé les inégalités de genre dans de nombreux domaines, notamment socio-économique. Elles ont par exemple renforcé les inégalités en matière de répartition du travail de soins non rémunéré, comme la garde des enfants. Les femmes ont été plus négativement affectées par la diminution du nombre d'heures de travail, et plus susceptibles de rester au chômage ou de perdre leur emploi que les hommes. De plus, les secteurs les plus affectés par la crise sont pour la plupart des secteurs féminins¹⁵.

Selon le rapport *Women in times of COVID-19. EP Flash Eurobarometer*, près d'une femme sur 5 estime que la pandémie l'a rendue davantage dépendante financièrement de son/sa partenaire, de ses proches ou de ses ami-e-s¹⁶. Ainsi, la crise du Covid-19 a créé un environnement propice à l'aggravation de la prévalence et de la sévérité des violences LGBTQIA+phobes, sexuelles et sexistes. En effet, la restriction des mouvements imposée par les mesures sanitaires et de confinement a contraint de nombreuses femmes et personnes LGBTQIA+ à rester dans des foyers abusifs, tout en renforçant leur isolement social et leur dépendance financière, ce qui a ainsi entravé leur capacité à s'extraire de ces foyers et à bénéficier d'aide¹⁷. De même, les cyberviolences basées sur le genre visant les femmes et les personnes LGBTQIA+ se sont multipliées¹⁸.

Selon le rapport *Women in times of COVID-19. EP Flash Eurobarometer*, près d'une femme sur 5 estime que la pandémie l'a rendue davantage dépendante financièrement de son/sa partenaire, de ses proches ou de ses ami-e-s.

D'autre part, la guerre en Ukraine, autre crise majeure de ces dernières années, revêt par nature une dimension genrée. La hausse des prix de l'énergie engendrée par la guerre a principalement impacté les femmes et les ménages dirigés par les femmes. Les femmes et les enfants sont les premières cibles de l'utilisation des violences sexistes et sexuelles comme armes de guerre, et constituent 90% des personnes fuyant le conflit¹⁹. Par ailleurs, les discours et les représentations convoquées autour de la guerre en Ukraine s'inscrivent dans une logique d'affrontement civilisationnel genré et sexualisé. En effet, dans la continuité des politiques anti-droits et anti-LGBTQIA+ portées par le gouvernement russe, particulièrement virulentes ces dernières années, la Russie se positionne comme « dernier rempart civilisationnel » face à « l'impérialisme occidental » qui prônerait des valeurs féministes et pro-LGBTQIA+ contraires à l'ordre naturel et qui constituerait un « danger » pour la nation Russe²⁰. Tel que l'écrit Leandra Bias en 2022, cité par le Centre for Feminist Foreign Policy, « l'anti-féminisme permet ainsi à la Russie d'affirmer son statut de victime et de légitimer sa politique étrangère agressive » (p. 7)²¹. L'agression serait alors une « stratégie d'auto-protection dans la guerre culturelle menée par la Russie contre l'Occident, où l'Ukraine serait le champ de bataille ». En outre, les discours employés par Vladimir Poutine et sa manière de se mettre en scène autour du conflit empruntent directement à une rhétorique masculiniste, qui associe virilité et masculinité au fait de partir en guerre défendre sa patrie²², en miroir à l'agression russe de l'Ukraine, qu'il compare à un viol²³. De tels discours banalisent et légitiment ainsi le recours aux violences sexistes et sexuelles comme arme de guerre et comme procédé de colonisation et de déshumanisation de l'ennemi.e²⁴.

Les discours employés par Vladimir Poutine et sa manière de se mettre en scène autour du conflit empruntent directement à une rhétorique masculiniste, qui associe virilité et masculinité au fait de partir en guerre défendre sa patrie.

La montée des autoritarismes dans le monde s'accompagne d'une multiplication d'attaques contre la démocratie et les droits des femmes et des personnes LGBTQIA+ menées par les leaders de ces régimes qui, en appuyant le travail des anti-droits, fragilisent ainsi le consensus global sur l'égalité de genre²⁵. L'Europe n'est pas étrangère à cette tendance.

3 Un « backlash » contre les droits des femmes poussé par l'extrême droite

Plusieurs pays fondateurs de l'Union européenne (l'Italie, la France, l'Allemagne) ainsi que des pays longtemps considérés comme pionniers sur l'égalité de genre (la Suède, la Finlande) assistent à une montée des partis politiques d'extrême droite. Quand ils ne sont pas dans le gouvernement, ces derniers incarnent souvent l'opposition, comme en Allemagne, où le parti d'extrême droite Alternative für Deutschland (AfD) a enregistré des scores sans précédent lors des dernières élections régionales.

Cette montée des nationalismes et des conservatismes s'inscrit dans un contexte de « backlash » contre les droits des femmes et l'égalité de genre. Le terme « backlash » - traduit par « retour de bâton » en français et théorisé pour la première fois par Susan Faludi, journaliste américaine - est communément utilisé pour désigner l'action de mouvements conservateurs et masculinistes qui réagissent violemment dès que les droits des femmes

connaissent de nouvelles avancées. Ils déploient des stratégies pour non seulement saper ces progrès, mais aussi faire reculer les droits des femmes de façon générale²⁶.

L'extrême droite instrumentalise autant qu'elle nourrit ces mouvements réactionnaires et masculinistes. Les partis d'extrême droite font campagne sur les sujets qui activent ces mouvements - l'immigration et l'antiféminisme - en agitant les peurs d'une prétendue « panique morale » et, lorsqu'ils arrivent au pouvoir, les politiques publiques qu'ils mènent sont une mise en pratique de l'agenda des mouvements anti-droits²⁷.

En Italie, un des pays fondateurs de l'UE, le parti d'extrême-droite Fratelli d'Italia de Giorgia Meloni, à la tête d'une coalition des droites formée avec le parti Forza Italia de Silvio Berlusconi et la Ligue de Matteo Salvini, est sorti victorieux des élections législatives de septembre 2022. Le gouvernement italien est désormais dirigé par Giorgia Meloni, qui est opposée au droit à l'avortement et promeut une vision nationaliste et ultra-traditionaliste de la femme et de la famille. Il a ainsi adopté des lois attaquant la parentalité et la filiation des familles LGBTQIA+²⁸, et mis en œuvre plusieurs mesures restreignant le droit à l'avortement, le rendant de facto inaccessible dans certaines régions du pays²⁹.

« Les dirigeants autoritaires ont lancé un assaut simultané contre les droits des femmes et la démocratie, qui menace de faire reculer des décennies de progrès sur ces deux fronts ».

(Erica Chenoweth and Zoe Marks, « Revenge of the patriarchs: why autocrats fear women », Foreign Affairs, 101(2), 2022, p. 6)

La Hongrie, l'un des pays de l'UE les plus loin de la parité (aucune femme ne siège actuellement au gouvernement), et classé 26e sur 27 en termes d'égalité de genre en 2023 par l'Institut européen pour l'égalité de genre (EIGE), a intensifié sa répression des DSSR et des droits des personnes LGBTQIA+. Elle a ainsi signé en 2020 la *Déclaration du consensus de Genève, sur la promotion de la santé de la femme et le renforcement de la famille*, un texte s'attaquant au droit à l'avortement dans le monde, et a adopté des lois interdisant en 2021 aux mineur-e-s l'accès à des contenus LGBTQIA+, et imposant en 2022 aux femmes d'écouter les battements de coeur du fœtus pour les dissuader d'avorter³⁰. En réaction à la promulgation de la loi de 2021, une quinzaine d'États membres, la Commission et le Parlement européens ont engagé des poursuites devant la Cour de Justice de l'UE³¹. Le Parlement a aussi demandé au Conseil de l'UE dans sa *résolution (2023/2691(RSP))* du 1^{er} juin 2023 de reconsidérer la présidence hongroise de l'UE en juillet 2024 face à ses violations répétées des droits fondamentaux et des valeurs de l'UE.

De même, l'extrême droite a récemment gagné en influence en Suède, pourtant classée première dans l'indice d'égalité de genre 2023 de l'EIGE et longtemps considérée comme pionnière dans de nombreux domaines de l'égalité de genre, tels que la parité politique, le droit à l'avortement, ou les congés parentaux. Le pays a vu en 2022 l'accession au pouvoir du gouvernement d'Ulf Kristersson composé de partis libéraux et de droite, et soutenu au Parlement par l'extrême droite Sweden Democrats, en échange de mesures politiques allant en leur sens. Ainsi, alors que la Suède était le premier pays à adopter une politique étrangère féministe en 2014, le ministre des Affaires étrangères a, en octobre 2022, déclaré qu'il n'utiliserait officiellement plus le label « politique étrangère féministe »³². Comme dans d'autres pays européens où l'extrême droite a gagné du terrain ces dernières années (Pays-Bas, Royaume-Uni, France), la Suède a annoncé des coupes budgétaires importantes sur son aide publique au développement³³. En mars 2024, l'agence de développement suédoise a également annoncé que les accords de financements aux ONGs suédoises prendraient fin d'ici le 1^{er} janvier 2025, dans le cadre de la réforme de sa stratégie de coopération avec la société civile³⁴.

Enfin, au sein même des États, les dynamiques autour des enjeux d'égalité de genre se polarisent : d'un côté des avancées féministes significatives ont été obtenues, de l'autre une partie de la droite traditionnelle s'est radicalisée. En France, par exemple, l'inscription de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dans la Constitution représente une victoire historique pour les Françaises, et un signal diplomatique fort à l'international. Elle intervient néanmoins dans un contexte où les partis de droite traditionnels, comme Les Républicains (LR), sont entrés dans une forme de surenchère sur un certain nombre de sujets pour continuer à exister face à une extrême droite de plus en plus normalisée. En avril

2024, les LR ont par exemple proposé sans succès un référendum d'initiative partagée sur l'immigration, une idée initialement poussée par Marion Maréchal-Le Pen (Reconquête)³⁵. Sur l'inscription de l'IVG dans la Constitution, les sénateur-ice-s LR ont longtemps essayé de diminuer la portée du texte : le sénateur Philippe Bas avait par exemple proposé un amendement, avec le soutien du chef de file des LR Bruno Retailleau, qui visait à supprimer le terme « garantie » dans la phrase « la liberté garantie à la femme d'avoir recours à une interruption volontaire de grossesse », et qui aurait vidé le texte de sa substance. Plusieurs député-e-s LR ont par ailleurs déposé des amendements à l'Assemblée nationale invoquant « la protection de la vie à naître »³⁶, un concept typiquement utilisé par les mouvements anti-droits. Le parti de la majorité a lui aussi, dans une certaine mesure, emprunté des discours et des logiques qui s'apparentaient il y a quelques années à des mesures portées par une droite plus dure, ce qui a mené à l'adoption de la *loi du 26 janvier 2024 pour contrôler l'immigration et améliorer l'intégration*. Cette loi a été pointée du doigt par un grand nombre d'organisations de défense des droits humains, y compris en raison de ses impacts délétères sur les femmes migrantes. Quelques mois plus tard, le gouvernement a annoncé son intention de conditionner l'accès à l'aide médicale d'État (AME) aux revenus du couple, ce qui risque d'accroître la dépendance des femmes vis-à-vis de leurs conjoints et de complexifier leur accès aux soins³⁷.

Alors que la Suède était le premier pays à adopter une politique étrangère féministe en 2014, le ministre des Affaires étrangères a, en octobre 2022, déclaré qu'il n'utiliserait officiellement plus le label « politique étrangère féministe ».

4 Un Parlement européen divisé sur la question de l'égalité de genre dans un contexte de progression de l'extrême droite

Au cours de cette mandature, les eurodéputé-e-s ont adopté de nombreuses résolutions et directives phares sur l'égalité de genre, portant par exemple sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles³⁸, sur la ratification de la *Convention d'Istanbul* par l'UE³⁹, sur l'inscription du droit à l'avortement dans la *Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne*, ou encore sur la *Stratégie de l'UE pour l'égalité de genre 2020-2025*. Cependant, cette lancée est menacée par les dynamiques nationales de montée en puissance des partis d'extrême droite et de fracturation politique croissante autour des enjeux d'égalité de genre, qui se reportent au niveau européen.

En effet, les partis de gauche (The Left, Les Verts/ALE, S&D) et Renew, qui sont aussi les partis les plus proches de la parité (parité respective de 51,6%, 48,6%, 43,2% et 42,2%, contre 36,2% pour le PPE, 37,3% pour ID et 27,9% pour ECR⁴⁰), ont généralement voté en faveur des dispositions relatives à l'égalité de genre⁴¹ et aux droits LGBTQIA+⁴². Il est néanmoins important de souligner que les prises de positions des eurodéputé-e-s n'étaient pas toujours à l'image de celles prises par leurs partis au niveau national, ni par les chef-fe-s d'États dans leurs pays respectifs, et vice-versa. À titre d'exemple, le Président Emmanuel Macron s'est

dans un premier temps opposé à l'intégration du viol dans la *Directive sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique*⁴³, contre l'avis des eurodéputé·e·s de sa majorité au Parlement européen.

Le PPE, groupe de droite majoritaire au Parlement européen, n'a quant à lui pas de ligne politique claire et définie autour des enjeux d'égalité de genre, ce qui résulte en des votes parfois contradictoires et très hétérogènes entre eurodéputé·e·s⁴⁴. Il existe des divergences, voire des tensions, entre les eurodéputé·e·s du PPE, qui ont tendance à ajuster leurs positionnements dans un sens plus ou moins conservateur au gré de l'évolution des partis de droite à l'échelle nationale. Le principe de subsidiarité de l'UE est régulièrement invoqué pour justifier les votes défavorables d'eurodéputé·e·s du PPE

sur certains textes ou pour maintenir le statu quo, comme lors des débats autour de la ratification de la *Convention d'Istanbul* par l'UE ou des dispositions relatives au harcèlement sexuel. En tant que groupe politique, le PPE a tendance à s'opposer aux textes portant plus spécifiquement sur les DSSR. Il s'est par exemple majoritairement opposé à l'inscription du droit à l'avortement dans la *Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne*⁴⁵. L'ambiguïté et l'absence de cohésion du groupe sur ces enjeux ont des implications majeures sur l'issue des votes au Parlement et sur l'adoption, ou non, de textes pour faire progresser l'égalité de genre au sein de l'UE. Cette situation profite aux mouvements anti-droits, alors même que le PPE pourrait de par son influence peser sur les votes de mesures relatives aux droits des femmes et des personnes LGBTQIA+, ce d'autant plus dans le contexte de « backlash » actuel.

Le PPE, groupe de droite majoritaire au Parlement européen, s'est majoritairement opposé à l'inscription du droit à l'avortement dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

« Les chercheur·e·s en études de genre et en politique montrent que la 'carte de la subsidiarité' est stratégiquement utilisée dans les débats sur l'égalité de genre pour éviter de discuter du contenu substantiel des textes et détourner l'attention vers des questions 'techniques'. D'un point de vue empirique, cela se confirme pour les droits humains et le droit à l'avortement ».

(Fondation pour les études progressistes européennes, Fondation Jean Jaurès & EUGenDem, *Spotlight on the political groups as gender equality actors. "Struggles over issues of gendered violence in the European Parliament"*, 2023, p. 20)

Enfin, ECR, qui réunit des factions de droite et d'extrême droite, et ID, parti d'extrême droite, constituent les principales forces d'opposition dans les débats parlementaires sur l'égalité de genre. Ces groupes usent de plusieurs stratégies pour justifier leurs votes et discréditer l'adoption de tels textes.

Ils instrumentalisent la défense de la souveraineté nationale pour délégitimer le fait que des textes portant notamment sur les DSSR ou la lutte contre les violences sexuelles et sexistes soient adoptés au Parlement, arguant que l'UE interfère dans un champ relevant de la compétence des États membres.

Ils déforment aussi le langage des droits humains, défendant par exemple le « droit de naître » du fœtus tout en restant silencieux sur le droit des femmes à disposer de leurs propres corps,

ou accusent les dispositions relatives à l'égalité de genre et aux droits LGBTQIA+ de promouvoir « l'idéologie de genre » et des valeurs qui seraient contraires à l'ordre naturel⁴⁶. Ainsi, les eurodéputé·e·s français·e·s issu·e·s du RN, qui siègent au sein du groupe ID au Parlement européen, s'abstiennent voire s'opposent à des dispositions portant sur des thématiques qui pourraient sembler « moins controversées » comme l'égalité professionnelle et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles⁴⁷, s'abstenant par exemple sur la ratification de la *Convention d'Istanbul* en 2023⁴⁸.

Enfin, en se fondant sur un récent rapport de Forbidden Colours analysant les votes des partis sur neuf textes clés en matière de droits des personnes LGBTQIA+, *Têtu* révèle que les eurodéputé·e·s RN ont voté contre ou se sont abstenu·e·s sur huit de ces textes, qui concernaient par exemple la dénonciation de crimes et d'actes LGBTQIA+phobes ou leur pénalisation au niveau de l'UE⁴⁹.

Ces votes au Parlement européen dirigés contre les droits des femmes et des personnes LGBTQIA+ montrent une forme d'hypocrisie de l'extrême droite. Tandis que Jordan Bardella, disait être en faveur de la constitutionnalisation de la liberté de recourir à l'IVG en France et s'inquiéter du recul de certaines libertés fondamentales⁵⁰, aucun·e eurodéputé·e du RN n'a voté pour la résolution relative à l'inscription du droit à l'avortement dans la *Charte des droits fondamentaux de l'UE*⁵¹: la grande majorité, dont Jordan Bardella, s'est ainsi abstenue, et une eurodéputée a même voté contre. De même, le RN a unanimement voté contre la résolution condamnant l'interdiction de facto de l'avortement par la Pologne en 2020⁵². Enfin, l'argument du respect de la souveraineté des États ne résiste pas à une analyse minutieuse de leurs votes. Les eurodéputé·e·s du RN ont ainsi voté en faveur de résolutions incriminant d'autres pays traditionnellement considérés comme leurs adversaires politiques, tels que la Bolivie, le Venezuela ou l'Algérie⁵³. Il s'agit donc bien de votes politiques, en soutien à des régimes autoritaires alliés.

Ces divisions au sein du Parlement européen montrent que l'égalité de genre repose sur une majorité parlementaire qui n'est pas tout à fait acquise à la cause, et qui peut varier au gré des alliances entre groupes politiques et des dynamiques nationales au sein des pays de l'UE. Cet équilibre fragile pourrait disparaître à l'issue des élections de juin 2024, si la percée de l'extrême droite, déjà visible au niveau national, se confirme.

2024 : Des élections européennes décisives pour l'égalité de genre

1 Une forte progression de l'extrême droite dans les intentions de vote et dans le débat public

Les élections européennes sont par nature des élections extrêmement importantes dans la définition des politiques publiques en matière d'égalité de genre et dans la définition des rapports de force géopolitiques sur ce sujet. Les élections de 2024 le sont d'autant plus, par le contexte social, économique et géopolitique dans lequel elles s'inscrivent. L'extrême droite ne cesse de progresser dans les intentions de vote dans plusieurs pays européens et notamment des pays autrefois considérés comme le noyau dur de l'UE, tels que la France, la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Italie. En France, la tête de liste du RN est créditée de plus de 30% des intentions de vote pour les élections européennes, loin devant le parti de la majorité Renaissance. Marion Maréchal-Le Pen, tête de liste de Reconquête, est quant à elle créditée de près de 7% des intentions de vote, un score non négligeable pour ce parti créé il y a un peu plus de deux ans et dirigé par Éric Zemmour, figure politique ouvertement misogyne, condamné pour injure à caractère raciste, et accusé par 8 femmes de comportements inappropriés et d'agressions sexuelles dans une enquête Mediapart publiée en 2022⁵⁴.

La progression de l'extrême droite dans les sondages est à l'image de la diffusion de ses discours dans le débat public. Deux dynamiques sont à l'œuvre : la banalisation de l'extrême droite dans les médias grand public, et la promotion de figures ouvertement d'extrême droite à la tête de plusieurs rédactions, avec des effets délétères sur leur ligne éditoriale.

En France, par exemple, la chaîne d'informations en continu CNews, détenue par Vincent Bolloré, a franchi plusieurs lignes rouges et affiche désormais une ligne éditoriale qui peut être qualifiée d'extrême droite, à l'image de la chaîne américaine pro-Trump Fox News. Une séquence pendant laquelle la chaîne a présenté l'avortement comme la « première cause de mortalité dans le monde »⁵⁵ est particulièrement symptomatique de cette dérive réactionnaire.

La progression de l'extrême droite dans les sondages est à l'image de la diffusion de ses discours dans le débat public.

Deux dynamiques sont à l'œuvre : la banalisation de l'extrême droite dans les médias grand public, et la promotion de figures ouvertement d'extrême droite à la tête de plusieurs rédactions, avec des effets délétères sur leur ligne éditoriale.

L'émission « Touche pas à mon poste » (diffusée sur C8) et animée par Cyril Hanouna a quant à elle fait l'objet de plusieurs rappels à l'ordre ou sanctions du CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) puis de l'Arcom pour des propos homophobes et des agressions sexuelles. Enfin, la nomination de Geoffroy Lejeune, ancien rédacteur en chef du magazine d'extrême droite *Valeurs actuelles*, à la tête du *Journal du Dimanche (JDD)*, laisse également craindre un virage éditorial au sein de cet hebdomadaire.

Plusieurs chaînes télévisées et médias en ligne ont par ailleurs donné ces dernières années des plateformes à des figures d'extrême droite. Selon la chercheuse Claire Sécail, entre septembre et octobre 2021, l'animateur Cyril Hanouna a ainsi consacré dans son émission 40,3 % de temps d'antenne cumulé à Éric Zemmour et ses soutiens. Bien que le polémiste ait annoncé officiellement sa candidature en novembre 2021, il était déjà considéré depuis septembre par le CSA comme un « acteur du débat politique national ». Ce temps d'antenne privilégié sur une émission de grande audience et caractérisée par une ligne éditoriale très réactionnaire sur ses sujets de « prédilection » (l'égalité de genre, l'immigration, les droits des personnes LGBTQIA+...) a très certainement contribué à légitimer Éric Zemmour comme candidat pour la présidentielle et à lui offrir une rampe de lancement pour sa campagne⁵⁶.

En Italie, outre le traitement réactionnaire des enjeux liés à l'égalité de genre, l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir pose un réel danger à l'indépendance des médias, surtout publics, et au pluralisme des opinions. Des lois portant atteinte à la liberté de presse, d'expression et d'information, en renforçant notamment les sanctions à l'égard des médias et des journalistes, sont actuellement débattues. Plusieurs journalistes et organisations de la société civile dénoncent par ailleurs les ingérences du gouvernement de Giorgia Meloni dans les lignes éditoriales de leurs médias⁵⁷.

2 Les programmes politiques d'extrême droite, entre misogynie et instrumentalisation des droits des femmes

Plusieurs partis d'extrême droite se targuent depuis quelques années de compter des femmes parmi leurs responsables. Au niveau européen, le visage de l'extrême droite a en effet changé, avec plusieurs femmes cheffes de file de partis : Giorgia Meloni est présidente du Conseil des Ministres en Italie, présidente du parti politique Fratelli d'Italia et présidente du groupe ultra-conservateur ECR au Parlement européen ; Marine Le Pen est la numéro une du parti du Rassemblement national ; Alice Weidel co-dirige le parti Alternative für Deutschland en Allemagne... Cela n'en fait pas pour autant des alliées des droits des femmes, bien au contraire. Derrière une image lissée, ces femmes politiques poursuivent dans leurs pays les programmes politiques traditionnels de l'extrême droite, qui sont par essence incompatibles avec l'égalité de genre et la justice sociale.

Dans les discours et politiques d'extrême droite, les droits des femmes sont toujours perdants. Ils sont tour à tour ignorés (le mot « femmes » n'apparaissait qu'une fois dans le programme de Marine Le Pen en 2022), insidieusement remis en cause (le gouvernement de Giorgia Meloni a par exemple fait adopter une mesure permettant aux militants anti-choix d'accéder aux plannings familiaux en Italie, ce qui est une façon de leur donner un blanc-seing pour harceler et intimider les femmes venant avorter) ou ouvertement attaqués (en Pologne, le précédent gouvernement d'extrême droite n'a cessé de restreindre le droit à l'avortement, faisant du pays l'un des plus stricts en la matière dans le monde). Et dans le reste des cas, les droits des femmes sont instrumentalisés, au profit d'un agenda nataliste, xénophobe et anti-immigration. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Marine Le Pen se sert par exemple régulièrement de cet enjeu à des fins politiques, dirigées contre les immigrés. En liant les violences sexistes et sexuelles aux politiques migratoires, son discours est doublement dangereux : d'abord parce qu'il est profondément raciste, mais aussi parce qu'il instrumentalise un combat féministe légitime, sans y apporter aucune solution sincère ni crédible.

Dans les discours et politiques d'extrême droite, les droits des femmes sont toujours perdants. Ils sont tour à tour ignorés, insidieusement remis en cause, ou ouvertement attaqués. Et dans le reste des cas, les droits des femmes sont instrumentalisés, au profit d'un agenda nataliste, xénophobe et anti-immigration.

Cette instrumentalisation de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles à des fins racistes a également été un des arguments utilisés par Éric Zemmour pendant sa campagne pour les élections présidentielles françaises en 2022.

Les droits des femmes sont également brandis par les partis d'extrême droite lorsqu'il s'agit de défendre leur agenda nataliste, face à un prétendu risque de « déclin civilisationnel » de l'Europe, dont ils rendent responsables d'une part les mouvements féministes et d'autre part l'immigration. Leurs discours natalistes, sous couvert d'être « pro-famille », consistent à renvoyer les femmes à une seule fonction procréatrice, mais aussi à leur ôter toute intentionnalité dans le fait d'avoir des enfants, puisque cette action serait tournée vers l'intérêt de « la nation » et non le leur. C'est aussi pour l'extrême droite une façon de nier toute famille qui sortirait du modèle patriarcal et hétéronormé.

Ces discours et stratégies ne sont pas que des effets de style. Ils ont des conséquences bien concrètes. En créant un environnement hostile aux droits des femmes et des personnes LGBTQIA+ et en alimentant des sentiments de haine à leur égard, ils contribuent à banaliser les violences et peuvent inciter au passage à l'acte. En 2023, ILGA Europe alerte sur le fait que l'omniprésence des discours anti-LGBTQIA+, instrumentalisés à des fins politiques par l'extrême droite, a provoqué une hausse sans précédent des attaques LGBTQIA+phobes planifiées et menées avec une volonté consciente et délibérée de tuer et de blesser, à l'image des attaques terroristes perpétrées devant des bars LGBTQIA+ en Norvège et en Slovaquie en 2021⁵⁸. En Amérique du Nord comme en Europe, des auteurs d'attaques et d'attentats terroristes ont revendiqué leurs actes en invoquant des motifs inspirés directement par des discours d'extrême droite et masculinistes. C'est le cas par exemple du terroriste néofasciste norvégien Anders Behring Breivik, qui a commis les deux attentats à Oslo et Utoya en 2011. Peu avant les attentats, Breivik publiait un manifeste qui présentait des mobiles non seulement racistes mais aussi masculinistes, et qui reprochait notamment à l'Union européenne d'être dévoyée par les mouvements et les politiques féministes⁵⁹.

3 Des alliances entre partis d'extrême droite européens, avec Viktor Orbán en chef de file

Les partis d'extrême droite européens entretiennent des liens entre eux dans divers espaces. Plusieurs personnalités de l'extrême droite au niveau national et au Parlement européen se sont par exemple unies avec des mouvements anti-droits, composés notamment d'organisations de la société civile anti-choix et d'organisations fondamentalistes religieuses. Ils se réunissent autour de sommets et partagent un agenda commun, dirigé contre les droits des femmes, des personnes LGBTQIA+, et caractérisé par une forte xénophobie, à l'instar du réseau « Agenda Europe » et de son manifeste *Restaurer l'ordre naturel*⁶⁰.

Le Président Viktor Orbán joue également un rôle important dans le fait de « fédérer »

l'extrême droite européenne. Son gouvernement est régulièrement épinglé par diverses organisations de défense des droits humains pour ses politiques rétrogrades en matière de droits des femmes et des personnes LGBTQIA+, ses mesures répressives vis-à-vis des médias et le manque d'indépendance de sa justice⁶¹.

Viktor Orbán est l'instigateur de « Sommets pour la démographie », qu'il organise à Budapest depuis 2015, et pendant lesquels les chef-fe-s de file de l'extrême droite et des droites ultra-conservatrices européennes se rassemblent. Éric Zemmour et Marion Maréchal-Le Pen y ont ainsi participé en 2021⁶². Un an plus tard, la Hongrie était sanctionnée par le Conseil de l'UE pour non-respect de l'État de droit de l'Union européenne, notamment en matière d'indépendance de la justice⁶³. Lors de l'édition de 2023 du « Sommet pour la démographie », la Première ministre italienne Giorgia Meloni avait fait figure de tête d'affiche en prenant la parole lors d'une session intitulée « la famille est la clé de la sécurité »⁶⁴.

Au Parlement européen, le Rassemblement national affiche son soutien politique à Viktor Orbán, en votant par exemple contre les résolutions sur les violations du droit de l'UE et des droits des citoyen-ne-s LGBTQIA+ (8 juillet 2021) ou sur le non-respect de l'État de droit et des droits fondamentaux (1er juin 2023).

En plus de ces liens idéologiques, des liens d'autre nature existent entre les différentes figures et forces d'extrême droite européennes. Pour financer sa campagne pour les présidentielles 2022, la candidate Marine Le Pen avait ainsi fait appel à une banque hongroise, dirigée en partie par des proches de Viktor Orbán. Elle avait également été reçue par le dirigeant hongrois, lequel lui avait affiché son soutien dans un message vidéo⁶⁵. Au Parlement européen, son parti Rassemblement national affiche lui aussi son soutien politique à Viktor Orbán, en votant par exemple contre la *résolution du 8 juillet 2021 sur les violations du droit de l'UE et des droits des citoyens LGBTIQ*, et la *résolution du 1er juin 2023 sur les violations de l'État de droit et des droits fondamentaux en Hongrie et le gel des fonds de l'UE*⁶⁶.

Ces liens avec Viktor Orbán, tacites ou ouvertement affichés, participent à renforcer l'idéologie et l'agenda politique anti-genre et anti-LGBTQIA+ de ce dirigeant et des nombreux mouvements anti-droits qui gravitent autour de lui et plus largement en Europe. Ces mouvements gagnent en influence non seulement au sein de l'Union européenne, mais aussi dans toutes les régions du monde. En 2022, l'ex-Présidente hongroise Katalin Novák, une proche d'Orbán et une opposante notoire au droit à l'avortement et aux droits LGBTQIA+, avait ainsi fait une entrée remarquée à l'inauguration de la conférence « Women Deliver » au Rwanda, aux côtés de l'ancien chef d'État sénégalais Macky Sall et du Président rwandais Paul Kagamé. Bien qu'elle y ait livré un discours relativement lisse, on y retrouvait tous les éléments de langage nataliste de l'extrême droite. Les circonstances exactes de sa venue n'ont pas été communiquées, mais sa présence complètement inattendue à cette conférence dédiée aux droits sexuels et reproductifs, dans un pays africain, tend à démontrer une volonté de la Hongrie d'étendre ses alliances idéologiques au-delà de l'Europe.

4 Des élections qui pourraient changer les rapports de force au niveau national, européen et multilatéral

Ce sont les citoyen-ne-s, dans chaque pays de l'UE, qui vont décider du scrutin de juin et c'est donc d'abord au niveau national que se joue la campagne. Ce sont des élections traditionnellement peu mobilisatrices au niveau national, caractérisées par un fort taux d'abstention. En 2019, seulement 50,1 % des électeur-ice-s avaient ainsi voté aux élections européennes en France (un taux en hausse mais qui reste limité)⁶⁷. Les élections européennes sont souvent instrumentalisées par l'opposition d'extrême droite, qui les présente comme des sortes de référendums pour le pouvoir en place et appelle son électorat à faire des votes « sanctions » de mi-mandat. Bon nombre d'eurodéputé-e-s d'extrême droite ont en ligne de mire les prochaines élections présidentielles dans leurs pays respectifs. Elles et ils se servent des élections européennes comme d'un « tremplin » qui pourrait les légitimer au niveau national et faciliter leur accession à un mandat national, à l'instar de Jordan Bardella, qui affirmait lors de ses vœux à la presse en janvier 2024 que la formation politique qui arriverait en tête le 9 juin serait « le parti chargé de préparer l'alternance » post-Macron⁶⁸. La majorité des électeur-ice-s qui votent pour l'extrême droite affirme d'ailleurs voter en fonction d'enjeux nationaux avant tout, et non européens⁶⁹. Sur une dynamique de plus long terme, plus les responsables politiques d'extrême droite accèderont à des mandats européens, plus leur influence pèsera, au niveau domestique comme au niveau de l'UE.

Il est difficile de prévoir à quoi ressemblera le Parlement européen en juin 2024. En plus de la relative incertitude liée à la nature des sondages d'opinion, les logiques d'alliances au sein du Parlement ne sont pas simples. Les groupes politiques, qui réunissent des partis de pays européens très divers dans leur culture politique, sont traversés par de nombreuses nuances. Il existe également entre les groupes des divergences idéologiques, y compris entre les différentes sensibilités à droite et à l'extrême droite, sur des sujets comme la Russie notamment. Cela étant, ce scrutin sera marqué par une forte poussée des partis d'extrême droite qui partagent tous un socle idéologique commun marqué par un anti-féminisme profond, une opposition aux droits des personnes LGBTQIA+ et une xénophobie assumée. Des discussions sont d'ailleurs en cours entre les

groupes politiques d'extrême droite au Parlement européen : le groupe ID a ainsi invité le parti Fidesz de Viktor Orbán à rejoindre ses rangs⁷⁰. L'arrivée d'un contingent inédit d'eurodéputé-e-s d'extrême droite pourrait avoir pour effet une fragilisation de la majorité actuelle du Parlement, composée de la droite conservatrice (PPE), des socialistes (S&D) et des centristes (Renew), et donc de reconfigurer les rapports de force en son sein. Il existe un risque de radicalisation du PPE et d'alliances avec les franges les plus à droite du Parlement. Quoiqu'il en soit, la percée de l'extrême droite pourrait déplacer le curseur du Parlement européen sur l'égalité de genre, mais aussi l'immigration ou les questions environnementales.

Au-delà de l'Union européenne et ses États membres, les résultats de ces élections européennes seront décisifs dans la définition du paysage géopolitique. L'arrivée d'un nombre important d'eurodéputé-e-s d'extrême droite pourrait ralentir, voire bloquer les efforts de ces cinq dernières années pour faire avancer l'égalité de genre et l'État de droit dans les États membres de l'UE, mais aussi à l'international. Des résolutions sur l'Ukraine, la condamnation d'États membres en violation de l'État de droit européen, comme cela a été le cas à l'encontre de la Hongrie, ou des textes en faveur de la protection de l'environnement, des libertés

Il existe un risque de radicalisation du PPE et d'alliances avec les franges les plus à droite du Parlement. La percée de l'extrême droite pourrait déplacer le curseur du Parlement européen sur l'égalité de genre, mais aussi l'immigration ou les questions environnementales.

individuelles et des droits fondamentaux, pourraient être mis en échec. Des candidat-e-s d'extrême droite comme Jordan Bardella ne cachent d'ailleurs pas leur volonté de nuire au projet européen, en affichant l'objectif d'agir comme une « minorité de blocage ». De la même manière, les eurodéputé-e-s d'extrême droite pourraient grandement limiter la portée et l'ambition de la politique de solidarité internationale de l'UE, en réduisant par exemple les financements alloués aux organisations de défense des droits humains et de l'égalité de genre dans les pays des Suds.

Enfin, le contexte global rend l'issue du scrutin européen particulièrement importante cette année. Les années Trump, qui ont donné un essor important aux discours antiféministes, xénophobes et climato-sceptiques, ont également contribué à radicaliser une partie de la droite américaine. Cette droite ultra-conservatrice américaine est dans une stratégie d'exportation du trumpisme et de rapprochement avec les droites européennes les plus dures. Les 25 et 26 avril 2024, le dirigeant hongrois Viktor Orbán accueillait ainsi à Budapest la conférence des ultra-conservateurs américains, la Conservative Political Action Conference (CPAC). Cette grand-messe de l'extrême droite et des droites ultra-conservatrices américaines et européennes devait notamment réunir le Hollandais Geert Wilders, l'Espagnol Santiago Abascal, du parti Vox, ou encore le Polonais Mateusz Morawiecki, ancien Premier ministre ultra-conservateur, avec comme mot d'ordre « non au wokisme, non aux questions de genre et à la migration »⁷¹. Cette union des extrêmes représente un énorme danger pour les droits des femmes, des personnes LGBTQIA+ et des personnes migrantes. Au-delà de cela, le projet de société porté par l'extrême droite dans sa globalité menace les fondements mêmes de nos démocraties, notamment en termes de libertés individuelles, d'indépendance des médias et de la justice. Un retour de Donald Trump au pouvoir aux États-Unis pourrait galvaniser ce type d'alliances et leur donner un écho d'autant plus retentissant au niveau européen mais aussi dans toutes les instances multilatérales.

Cela rend d'autant plus crucial le fait de pouvoir compter sur une voix européenne progressiste sur l'échiquier géopolitique. La Commission sur le statut des femmes, l'Assemblée mondiale de la santé, ou encore le Conseil des droits de l'Homme, sont des espaces où les mouvements anti-droits sont de plus en plus actifs, et où il est nécessaire que l'Union européenne, d'une voix collective et par la voix individuelle de ses États membres, redouble d'efforts pour porter un agenda progressiste.

Le projet de société porté par l'extrême droite dans sa globalité menace les fondements mêmes de nos démocraties, notamment en termes de libertés individuelles, d'indépendance des médias et de justice.



Les responsabilités des médias et des partis politiques dans la campagne européenne

Nous adressons deux recommandations principales aux médias : d'une part, ne pas contribuer à la banalisation de l'extrême droite, et d'autre part, prendre en compte les analyses féministes et interroger les candidat-e-s sur les questions d'égalité de genre.

Nous appelons les partis politiques et leurs têtes de liste à prendre toute la mesure des enjeux de ces élections, du danger que représente l'extrême droite pour les droits des femmes et des personnes LGBTQIA+, et à dénoncer sans ambiguïté les attaques contre l'égalité de genre et notamment contre les droits et la santé sexuels et reproductifs. Nous nous adressons en particulier aux forces politiques qui affichent la volonté de défendre l'égalité de genre et nous les appelons à intégrer pleinement les approches féministes et l'égalité de genre dans l'ensemble de leurs positionnements (programmes, prises de parole publiques sous toutes leurs formes, votes dans les différentes instances où elles siègent). Nous leur adressons également des pistes d'action à prioriser dans les premiers mois de leur prise de fonction au Parlement européen, alors que la Hongrie doit prendre la présidence du Conseil de l'UE le 1er juillet 2024.

1 Responsabilités des médias : un traitement médiatique féministe des élections européennes

— Prendre la mesure de la gravité du « backlash » : ne pas contribuer à la banalisation de l'extrême droite

- ne pas contribuer à normaliser ou banaliser les discours d'extrême droite, en s'assurant notamment du respect du cadre légal concernant les discours d'incitation à la haine sexiste, raciste, transphobe et homophobe ;
- produire, publier et relayer des analyses et des décryptages de la montée de l'extrême droite et de son influence au niveau national, européen et international.

— Intégrer les approches et analyses féministes dans le traitement médiatique des élections européennes

- veiller à ne pas renforcer les stéréotypes sexistes dans la couverture des élections européennes (ne pas caricaturer les femmes candidates ou inférioriser les femmes journalistes et expertes ; ne pas attribuer systématiquement l'analyse de certains sujets jugés « masculins » à des hommes, comme la défense ou l'intelligence artificielle ; se référer au site expertes.fr pour favoriser la participation de femmes expertes) et donner la parole aux femmes et personnes LGBTQIA+, notamment issu-e-s de groupes marginalisés ;
- intégrer les enjeux d'égalité de genre dans les débats politiques et les interviews des candidat-e-s aux élections européennes ;
- donner une visibilité égale entre les femmes et hommes politiques candidat-e-s eurodéputé-e-s dans la couverture des élections ;
- donner de l'espace médiatique à des expertes et chercheuses féministes pour offrir d'autres grilles de lecture de ces élections européennes ;
- allouer des ressources pour la formation continue des journalistes sur les sujets liés à l'égalité de genre ;
- créer des postes de « *gender editor* » (rédacteur-ice en chef de l'égalité de genre) dans les rédactions pour garantir une couverture médiatique plus inclusive et attentive aux questions de genre.

2 Responsabilités des partis politiques : faire des enjeux féministes un axe fort des programmes politiques européens

— Dans la dernière ligne droite de la campagne électorale

- intégrer pleinement les approches féministes et l'égalité de genre dans l'ensemble des positionnements et prises de parole publiques ;
- dénoncer, sans ambiguïté, les attaques contre l'égalité de genre et les droits, en particulier les droits et la santé sexuels et reproductifs ;
- trouver l'équilibre entre la participation à un débat légitime et indispensable où s'expriment une pluralité d'idées, et des attaques qui affaiblissent les forces progressistes pendant que l'extrême droite compte les points.

— Une fois élus au Parlement européen et dans les premiers mois de leur prise de fonction

- travailler à la création d'un fonds européen de soutien aux organisations féministes, en s'inspirant de ce qui existe en France depuis 2019, qui garantit des modalités de financement qui transfèrent le pouvoir de décision et encouragent les partenariats avec les organisations locales, et qui permet de financer les frais de structure et de soutenir le développement et la mise en réseau des organisations féministes ;
- s'assurer de la parité de genre au sein des institutions de l'UE, et favoriser notamment la nomination de personnes politiques féministes à la Commission européenne ;
- faire preuve de vigilance pendant la présidence hongroise du Conseil de l'UE et saisir toutes les occasions pour limiter la capacité de nuisance du gouvernement Orbán et pour soutenir les associations féministes et de défense des droits humains en Hongrie, et faire la lumière, en concertation avec elles, sur les violations des droits fondamentaux perpétrées par le gouvernement Orbán ;
- soutenir l'inscription de l'IVG dans la *Charte des droits fondamentaux* de l'UE ainsi que l'initiative « Ma voix mon choix », qui vise à ce que toute personne dans l'UE qui en fait la demande puisse avoir accès à l'avortement en toute sécurité, peu importe qui elle est et d'où elle vient.

Notes de bas de page et références

1. Commission européenne, *2023 report on gender equality in the EU*, p. 21-22, Luxembourg: Publications Office of the European Union, 2023, https://commission.europa.eu/document/download/a5bb9997-998a-4f95-961b-8f36edd1837c_en?filename=annual_report_GE_2023_web_EN.pdf&prefLang=fr
2. Selon les données du site de la Commission européenne, consulté le 22 avril 2024.
3. Zamfir, Ionel, "Women in politics in the 2024 election year", *European Parliament Research Services*, 5 mars 2024, <https://epthinktank.eu/2024/03/05/women-in-politics-in-the-2024-election-year/>
4. Commission européenne, op. cit., p. 22.
5. Ibid, p. 36.
6. Gender Five Plus, *European Parliament elections 2024: putting gender equality at the heart of the European decision-making*, p. 18, 2024, https://genderfiveplus.org/wp-content/uploads/2024/01/Final_version_G5_EP_paper_OV.pdf
7. Oxfam France, *Gender equality in Europe: back, or the future?*, p. 4-7, 2024, <https://www.oxfamfrance.org/app/uploads/2024/03/Note-contextuelle-Gender-equality-in-Europe-back-or-the-future.pdf>
8. EUR-Lex, *Adhésion de l'Union européenne à la convention d'Istanbul*, 12 octobre 2023, <https://eur-lex.europa.eu/FR/legal-content/summary/eu-accession-to-the-istanbul-convention.html#:~:text=DATE%20D%27ENTR%C3%89E%20EN%20VIGUEUR,le%201er%20octobre%202023>
9. Toute l'Europe, *Violences faites aux femmes : la ratification de la Convention d'Istanbul dans l'Union européenne*, 2024, <https://www.touteleurope.eu/societe/carte-la-ratification-dans-l-union-europeenne-de-la-convention-d-istanbul-contre-les-violences-faites-aux-femmes/#:~:text=La%20convention%20du%20Conseil%20de,ainsi%20que%20l'Union%20europ%C3%A9enne>
10. OII Europe, *A milestone: European Commission publishes the first ever EU LGBTIQ Strategy*, 12 novembre 2020, <https://www.oii-europe.org/a-milestone-european-commission-publishes-the-first-ever-eu-lgbtiq-strategy/>
11. ILGA Europe, *EU shifts gear with adoption of LGBTIQ Equality Strategy*, 12 novembre 2020, <https://ilga-europe.org/press-release/eu-shifts-gear-adoption-lgbtiq-equality-strategy/>
12. CONCORD Europe, *Implementing the EU Gender Action Plan III: turning ambition into impact?*, p. 7-8, 2023, <https://concordeurope.org/resource/implementing-the-eu-gender-action-plan-iii-turning-ambition-into-impact/>
13. ILGA Europe, *EU LGBTIQ Equality Strategy - First year implementation evaluation*, 2021, <https://www.ilga-europe.org/report/eu-lgbtiq-equality-strategy-first-year-implementation-evaluation/>
14. Transgender Europe, *The EU LGBTIQ Equality Strategy 2020-2025 and its key action items for trans people. TGEU Progress Report 2022*, p. 5, 2022, <https://www.fhi.contraception-esc.aidsactioneurope.org/sites/default/files/2022-12/tgeu-equality-strategy-progress-report-2022.pdf>
15. Institut européen pour l'égalité de genre, *Gender Equality index 2022: The COVID-19 pandemic and care*, p. 27-33, 2022, <https://eige.europa.eu/publications-resources/publications/gender-equality-index-2022-covid-19-pandemic-and-care>
16. Parlement européen, *Women in times of COVID-19. EP Flash Eurobarometer*, p. 6, 2022, <https://europa.eu/eurobarometer/surveys/detail/2712>
17. Institut européen pour l'égalité de genre, op. cit., p. 54 et 59.
18. Ibid, p. 59.
19. Commission européenne, op. cit., p. 62-63.
20. Centre for Feminist Foreign Policy, *Strongmen and violence. Interlinkages of Anti-Feminism and Anti-Democratic Developments*, 2024, <https://centreforfeministforeignpolicy.org/wordpress/wp-content/uploads/2024/02/CFPP-strongmen-and-violence.pdf>
21. Bias, Leandra, "The International of Antifeminists", *London School of Economics and Political Science*, 2023, <https://blogs.lse.ac.uk/gender/2023/02/24/4808/>, cité in Centre for Feminist Foreign Policy, op. cit., p. 7.
22. Pottié, Violette, "Guerre en Ukraine : une résultante de la masculinité toxique ?", *Institut du Genre en Géopolitique*, 15 juillet 2022, <https://igg-geo.org/?p=8349>
23. Herz, Virginie, "Vladimir Poutine, 'mâle dominant' va-t-en-guerre", *Actuelles - France 24*, 22 mars 2022, <https://www.france24.com/fr/%C3%A9missions/actuelles/20220422-vladimir-poutine-m%C3%A2le-dominant-va-t-en-guerre>
24. Pottié, Violette, op. cit.
25. Khan, Ayesha, Tant, Emilie & Harper, Caroline, "Facing the backlash: what is fueling anti-feminist and anti-democratic forces?", *Advancing Learning and Innovation on Gender Norms*, p. 5, 2023, <https://www.alignplatform.org/sites/default/files/2024-03/align-framingpaper-backlash-mar24-es.pdf>
26. Equipop & Fondation Jean Jaurès, *Droits des femmes : combattre le "backlash". Recommandations pour la politique étrangère de la France*, p. 4, 2023, https://equipop.org/wp-content/uploads/2023/02/rapport_backlash_Equipop_FondationJeanJaurès.pdf
27. Equipop & Institut du Genre en Géopolitique, *Contre les discours masculinistes en ligne. Recommandations à l'Union européenne et ses États membres pour lutter contre les cyberviolences sexistes et LGBTIphobes*, p. 15, 2023, <https://equipop.org/wp-content/uploads/2023/09/Rapport-Contre-les-discours-masculinistes-en-ligne-EquipopIGG.pdf>
28. ILGA Europe, *Annual review of the Human Rights situation of LGBTI people in Europe and Central Asia 2024*, p. 85-86, 2024, https://www.ilga-europe.org/sites/default/files/2024/full_annual_review.pdf
29. Equipop & Fondation Jean Jaurès, op. cit., p. 28-29.
30. Ibid, p. 27.
31. Tamma, Paola, "Germany, France join EU lawsuit against Hungary's anti-LGBTQ+ law", *Politico*, 8 avril 2023, <https://www.politico.eu/article/germany-france-eu-lawsuit-hungary-lgbt-law/>
32. AFP, "Swedish government scraps country's pioneering 'feminist foreign policy'", *The Guardian*, 18 octobre 2022, <https://www.theguardian.com/world/2022/oct/18/swedish-government-scraps-countrys-pioneering-feminist-foreign-policy>
33. Hivert, Anne-Françoise, "Sweden lowers its targets for development aid", *Le Monde*, 17 mars 2023, https://www.lemonde.fr/en/international/article/2023/03/17/sweden-lowers-its-targets-for-development-aid_6019762_4.html

34. Bollag, Burton, "Why Sweden tore up its funding agreements with its NGO partners", *Devex*, 5 avril 2024, https://www.devex.com/news/why-sweden-tore-up-its-funding-agreements-with-its-ngo-partners-107376?access_key=&utm_source=nl_newswire&utm_medium=email&utm_term=article-pro&utm_content=text&mk_tok=Njg1LUtCTC03NjUAAAGSZgUGhGmpmBChMdtntVn6S4NPt-zrqV17C6pglqUhf_Mpj65S2lgMYrKrm6B2DgftsqN_NkU8lqMwP-Hz5sc_E_e3Tm472-OIEbMibiz3oD6ueo
35. Libération & AFP, "Immigration : les Républicains lancent un référendum d'initiative partagée", *Libération*, 12 février 2024, https://www.liberation.fr/politique/les-republicains-lancent-un-referendum-dinitiative-partagee-sur-limmigration-20240212_L5Z2THJ4GBDQTJ75LTNXJP2L5Y/
36. Par exemple, l'amendement CL8 déposé le 8 janvier 2024 par les député-e-s LR Xavier Breton, Marc le Fur, Thibault Bazin et Anne-Laure Blin mentionne "le respect de la liberté de la femme à disposer de son corps et de la protection de la vie à naître". Consultable ici : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/amendements/1983/CION_LOIS/CL8
37. La Cimade et al., *Aide médicale d'État : Les femmes précaires dans le collimateur du gouvernement ?*, [Communiqué interassociatif], 17 avril 2024, <https://www.lacimade.org/presse/aide-medecale-detat-les-femmes-precaires-dans-le-collimateur-du-gouvernement/>
38. Parlement européen, Le Parlement approuve les toutes premières règles européennes de lutte contre la violence envers les femmes, 24 avril 2024, <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20240419IPR20588/le-pe-vote-les-premieres-regles-de-lutte-contre-la-violence-envers-les-femmes>
39. Parlement européen, *Résolution du 15 février 2023 sur la proposition de décision du Conseil portant conclusion, par l'Union européenne, de la convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (COM(2016)0109 – 2016/0062R(NLE))*, 2023, https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2023-0047_EN.html
40. Sur la base des données du site du Parlement européen, consulté le 18 avril 2024.
41. Foundation for European Progressive Studies, Fondation Jean Jaurès & EUGenDem, Spotlight on the political groups as gender equality actors. "Struggles over issues of gendered violence in the European Parliament", 2023, <https://feps-europe.eu/wp-content/uploads/2023/02/Spotlight-on-the-political-groups-as-gender-equality-actors.pdf>
42. Scheffer, Nicolas, "Europe : le RN de Jordan Bardella toujours dernier pour soutenir les LGBT+", *Têtu*, 22 avril 2024, <https://tetu.com/2024/04/22/europe-elections-europeennes-extreme-droite-jordan-bardella-votes-droits-lgbt/>
43. Renew France, "Définition du viol : "Les argumentaires juridiques byzantins donnent un sentiment de déconnexion totale avec la souffrance des victimes", *Le Monde*, 12 décembre 2023, https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/12/12/definition-du-viol-les-argumentaires-juridiques-byzantins-donnent-un-sentiment-de-deconnexion-totale-avec-la-souffrance-des-victimes_6205422_3232.html#
44. Ahrens, Petra, Gaweda, Barbara, & Kantola, Johanna, "Reframing the language of human rights? Political group contestations on women's and LGBTQI rights in European Parliament debates", *Journal of European Integration*, 44(6) p. 813-815, 2022, <https://doi.org/10.1080/07036337.2021.2001647>
45. Le résultat des votes par appel nominal est disponible sur le site du Parlement européen https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/PV-9-2024-04-11-RCV_FR.html#168054#944715
46. Foundation for European Progressive Studies, Fondation Jean Jaurès & EUGenDem, op. cit., p. 14-16 et 19.
47. Deroeux, Iris, David, Pascaline & Martinon, Luc, « Marine Le Pen et les droits des femmes : les discours et les textes votés », *Le Monde*, 17 avril 2022, https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2022/article/2022/04/17/marine-le-pen-et-les-droits-des-femmes-les-discours-et-les-textes-votes_6122545_6059010.html
48. Sulzer, Alexandre & Laurent, Quentin, « Au Parlement européen, l'autre visage du Rassemblement national », *Le Parisien*, 18 novembre 2023, <https://www.leparisien.fr/politique/au-parlement-europeen-lautre-visage-du-rassemblement-national-18-11-2023-KXVP3A6Q2RBQHNRCXEYRHKHKGQ.php>
49. Scheffer, Nicolas, op. cit.
50. TF1 Info, « IVG, Navalny... Ce qu'il faut retenir de l'interview de Jordan Bardella au 20h de TF1 », *TF1 Info*, 5 mars 2024, <https://www.tf1info.fr/politique/direct-jordan-bardella-president-du-rassemblement-national-invite-du-20h-de-tf1-suivez-son-interview-2288242.html> et France Inter, "Le débat des européennes avec Jordan Bardella et Raphaël Glucksmann", *L'invité de 8h20*, 12 avril 2024, <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-invite-de-8h20/l-invite-de-8h20-du-we-du-vendredi-12-avril-2024-2854081>
51. Le résultat des votes par appel nominal est disponible sur le site du Parlement européen https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/PV-9-2024-04-11-RCV_FR.html#168054#944715
52. Deroeux, I., et al., op. cit.
53. Lesueur, Corentin, « Au Parlement européen, le RN, soutien constant des régimes autoritaires », *Le Monde*, 17 avril 2024, https://www.lemonde.fr/politique/article/2024/04/17/au-parlement-europeen-le-rn-soutien-constant-des-regimes-autoritaires_6228263_823448.html
54. Bredoux, Lénaïg, et al., « Violences sexuelles : huit femmes accusent Éric Zemmour », *Mediapart*, 8 mars 2022, <https://www.mediapart.fr/journal/france/080322/violences-sexuelles-huit-femmes-accusent-eric-zemmour>
55. Le Monde avec AFP, « CNews assimile l'IVG à une cause de mortalité dans le monde et présente ses excuses », *Le Monde*, 26 février 2024, https://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2024/02/26/cnews-assimile-l-ivg-a-une-cause-de-mortalite-dans-le-monde-et-presente-ses-excuses_6218671_3236.html
56. Oberti, Valentine & Gabriel, Bérénice, "Claire Sécail : « Oui, "Touche pas à mon poste !" banalise l'extrême droite »", *Mediapart*, 28 octobre 2021, <https://www.mediapart.fr/journal/france/281021/claire-secaill-oui-touche-pas-mon-poste-banalise-l-extreme-droite>
57. Kelner, Sielke, "Silencing voices in Italy: the erosion of media freedom", *Heinrich Böll Stiftung*, 16 janvier 2024, <https://www.boell.de/en/2024/01/16/silencing-voices-italy-erosion-media-freedom>
58. ILGA Europe, *Deadliest rise in anti-LGBTI violence in over a decade, our annual report shows*, 20 février 2023, <https://ilga-europe.org/press-release/deadliest-rise-anti-lgbti-violence-decade/>
59. Equipop & Institut du Genre en Géopolitique, op. cit., p. 16.
60. European Parliamentary Forum for Sexual & Reproductive Rights, *Restoring the natural order. The religious extremists' vision to mobilize European societies against human rights on sexuality and reproduction*, 2018, https://www.epfweb.org/sites/default/files/2021-03/rtno_..EN_epf_online_2021.pdf
61. Human Rights Watch, "Hungary: events of 2023", *Country report*, 2024, <https://www.hrw.org/world-report/2024/country-chapters/hungary>

62. Léotard, Corentin, « L'angoisse démographique des 'petites nations' atteint un sommet Budapest », *Mediapart*, 25 septembre 2021, <https://www.mediapart.fr/journal/international/250921/l-angoisse-demographique-des-petites-nations-atteint-un-sommet-budapest>
63. Vie publique, *État de droit en Hongrie : 6,3 milliards d'euros bloqués par l'UE*, 2022, <https://www.vie-publique.fr/en-bref/287379-etat-de-droit-en-hongrie-63-milliards-deuros-bloques-par-lue>
64. Gouvernement italien, *President Meloni's speech at the Budapest Demographic Summit - 'Family is the key to security' session*, 14 septembre 2023, <https://www.governo.it/en/articolo/president-meloni-s-speech-budapest-demographic-summit-family-key-security-session/23579>
65. De la Roche Saint-André, Elsa, « Comment Marine Le Pen a-t-elle financé sa campagne présidentielle ? », *Libération*, 7 avril 2022, https://www.liberation.fr/checknews/comment-marine-le-pen-a-t-elle-finance-sa-campagne-presidentielle-20220407_CKWA5QPSNBFDBJQRYVYCLJVB4HY/
66. Lesueur, Corentin, op. cit.
67. Insee, *Participation aux élections européennes en 2019*, 14 juin 2019, https://www.insee.fr/fr/outil-interactif/5367857/europe/40_SOC/41_SVE/411_FigureE1
68. Cébille, Paul & Verdier, Théo, « Comment le Rassemblement national aborde les élections européennes », *Fondation Jean Jaurès*, 19 février 2024, <https://www.jean-jaures.org/publication/comment-le-rassemblement-national-aborde-les-elections-europeennes/>
69. Ibid.
70. Neubert, Kjeld & Messad, Paul, « Le groupe du RN au Parlement européen invite le Fidesz de Viktor Orbán à rejoindre ses rangs », *Euractiv*, 20 février 2024, <https://www.euractiv.fr/section/elections/news/le-groupe-du-rn-au-parlement-europeen-invite-le-fidesz-de-viktor-orban-a-rejoindre-ses-rangs/>
71. La Bruyère, Florence, « Hongrie: l'extrême droite européenne et américaine se donne rendez-vous à Budapest », *RFI*, 25 avril 2024, <https://www.rfi.fr/europe/20240424-hongrie-l-extr%C3%Aame-droite-europ%C3%A9enne-et-am%C3%A9ricaine-se-donne-rendez-vous-%C3%A0-budapest>



Equipop, association féministe de solidarité internationale, travaille à améliorer les droits et la santé des femmes et des filles dans le monde, en particulier leurs droits et leur santé sexuels et reproductifs. Equipop promeut des valeurs féministes et place l'approche genre au cœur de ses interventions.

Equipop compte des bureaux à Dakar, Ouagadougou et Paris. Elle appuie et collabore avec plus d'une centaine d'associations partenaires et des activistes féministes dans 12 pays.

equipop.org